

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de DOURBIES EN DATE DU 11 JUILLET 2020

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, JOSSINET Gaëlle, THERIC Corinne, Mrs ALBE Jean-Luc, BALSAN Laurent, ESCANDE Renaud, RAGUES Christian, SAUVAIRE Marc, THION Jean-Claude, PONCELET Jean-Marie

Absente excusée : SANCH Chantal (procuration Irène LEBEAU).

En préalable, Mme le maire demande au membres du conseil s'ils sont d'accord pour rajouter un point à l'ordre du jour concernant les animations de l'été; accordé à l'unanimité.

1) Approbation des comptes de gestion 2019 du budget général et du budget eau et assainissement

Madame le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et présente l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Ces comptes de gestion (budget général et budget eau et assainissement), visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de la part du conseil municipal sur la tenue des comptes et sont approuvés à l'unanimité.

2) Approbation des comptes administratifs 2019 du budget général et du budget eau et assainissement

BUDGET GENERAL 2019 M14 :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	497 218,34
Recettes de fonctionnement :	691 814,13
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	194 655,79
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1) :	900 640,05

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	927 222,57
Recettes d'investissement :	615 963,28
Résultat d'investissement de l'exercice :	-311 659,29
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) :	-46 720,09

BUDGET EAU 2019 M49 :

FONCTIONNEMENT :

Dépenses de fonctionnement :	179 529,48
Recettes de fonctionnement :	191 073,25
Résultat de fonctionnement de l'exercice :	11 543,37
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat de fonctionnement N-1):	40 797,10

INVESTISSEMENT :

Dépenses d'investissement :	591 536,51
Recettes d'investissement :	436 321,32
Résultat d'investissement de l'exercice :	-154 815,19
Résultat de clôture (qui tient compte du résultat d'investissement N-1) :	-83 388,29

Hors de la présence de Mme le Maire qui s'est retirée pour ne pas prendre part au vote et après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2019.

3) Approbation des budgets primitifs 2020 : général (M14) et eau et assainissement (M49)

Les budgets primitifs général et eau et assainissement sont présentés au conseil.

Parmi les opérations d'investissement importantes, sont inscrit au budget la fin des travaux du bâtiment de la mairie et la fin des travaux sur les captages d'eau potables.

Les travaux concernant la rénovation de la Place des 3 Ermites et des travaux de goudronnage sur certaines voies communales sont également inscrits au budget mais ce n'est pas certain que les entreprises puissent les faire cette année, compte tenu de la période de confinement qui a beaucoup modifié leur planning.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit:

BUDGET GENERAL M14 :

Fonctionnement :	1 534 540
Investissement :	1 508 664

BUDGET EAU M49 :

Fonctionnement :	231 397
Investissement :	567 243

4) Vote des subventions aux associations

Dans le cadre du budget principal M14 de l'année 2020, la commission culture, animations, loisir s'est réuni le 3 juillet dernier pour étudier les demandes de subvention des associations ; elle propose les dépenses de subventions suivantes aux associations:

Article	Nom	Montant demandé	Montant proposé
6574	Aigoual Orientation	300	300
	Club sportif de l'Aigoual	200	200
	Culture Aigoual	400	300 (Fête du Livre annulée)
	Fanfare Cévenole	500	500
	Festival hospitalier	500	500
	Foyer de ski	300	300
	Ski club Mt Aigoual	500	500
	Vélo club	1000	800
	Montpellier Languedoc Cyclisme	200	200
	TOTAL :		3600 €

Le conseil municipal approuve ces propositions à l'unanimité.

5) Vente des immeubles communaux-Plles AB 99 et AB 101

Lors de sa séance du 28 février 2020, le conseil municipal avait étudié des demandes d'achat pour **les propriétés bâties** issues des biens vacants et sans maître de la propriété de M. Mathurin PIALOT qui ont été incorporées au domaine privé de la commune par arrêté N° 140 du 23 septembre 2019. Comme toutes les demandes n'avaient pas été chiffrées, la décision avait été reportée.

Aujourd'hui les demandes ont été précisées pour certaines mais le conseil municipal pense qu'il serait préférable d'avoir une estimation des biens pour se prononcer ; la décision est donc à nouveau reportée au prochain conseil et une demande d'avis de valeur sera faite auprès d'une agence d'ici là.

6) Travaux de réhabilitation du Préau de l'école

Dans le cadre des travaux de réhabilitation du bâtiment mairie-poste-bibliothèque, il avait été décidé de rénover également l'ancien préau de l'école pour le transformer en cuisine d'été pour les associations, avec aménagement de toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Après étude un peu plus poussée, il s'avère que le raccordement de ce bâtiment au réseau collectif d'assainissement est techniquement difficile ; aussi une solution alternative a été proposée consistant à raccorder ces toilettes à une fosse septique.

Par ailleurs, un pilier de soutènement du toit du préau s'est écroulé à l'occasion des travaux, aussi ce sont des travaux supplémentaires par rapport au devis initial.

L'ensemble de ces travaux supplémentaires s'élèvent à **32 715,50€ TTC**.

Le conseil municipal valide ces travaux à l'unanimité.

7) Travaux de réfection des revêtements des voiries communales

Des travaux de réfection des voiries communales sont nécessaires, notamment pour la route du Montet, lieu-dit La Fageole et pour le hameau de La Rouvière.

Des devis ont été demandés à l'entreprise SERRA du Vigan et à l'entreprise SEVIGNE à Millau.

Après étude des devis, la commission travaux propose de retenir l'entreprise SEVIGNE pour un montant de **29 547€ TTC**. Approuvé à l'unanimité par les membres du conseil.

8) Travaux de réhabilitation calade du Mourier sur voie communale

Des habitants du Mourier se sont regroupés pour réaliser une station d'assainissement en commun ; une société a été montée qui a financé entièrement les travaux avec une participation de chaque propriétaire.

Les réseaux installés empruntent les voies communales du hameau, aussi, l'ancien revêtement, qui consistait en une calade en pierre de granit, assez dégradée cependant, a été complètement enlevé. Les habitants souhaiteraient refaire une calade neuve, pour respecter l'architecture traditionnelle du hameau, très bien conservée par ailleurs par les réhabilitations successives des bâtiments par leur propriétaire.

Ils demandent une aide de la mairie pour réaliser ces travaux, dont le coût s'élève à 8121,60€ TTC, d'après devis établi par l'entreprise AMBTP de St Germain en Laye.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité que la commune finance ces travaux qui seront réalisés à l'automne prochain.

9) Recrutement secrétaire de mairie

Mme le maire expose au conseil : un appel à candidature pour le poste de secrétaire de mairie a été lancé auprès du Centre de Gestion le 4 avril 2020 ; cet appel étant resté infructueux, et considérant qu'en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ce poste peut être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient, un appel pour un recrutement en contractuel a été publié le 18 mai 2020, qui a reçu 7 candidatures.

Après une première analyse, 5 personnes ont été reçues en entretien, en présence des 3 adjoints et de moi-même.

A l'issue de ces entretiens, la commission propose de recruter Mme Marjolaine VAUCHER, avec les caractéristiques de poste suivantes :

- Emploi à temps non complet 28 h par semaine
- Contrat d'un an renouvelable, avec une période d'essai de 2 mois
- Rémunération sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, de catégorie C.

Cette proposition est acceptée par 10 voix pour et une abstention.

10) Classement du hameau de Caucalan en agglomération

Les habitants du hameau de Caucalan ont signalé à plusieurs reprises la dangerosité de la circulation dans la traversée du hameau du fait de la vitesse excessive des véhicules.

Aussi il a été envisagé la pose de ralentisseurs type « Coussins berlinois ».

Afin de procéder à ces travaux, la commune doit avoir la maîtrise de la chaussée aussi, après avis du service des routes du Conseil Départemental, il est proposé le classement du hameau de Caucalan en agglomération du PR 12+200 à 12+530.

La proposition est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

11) Forum citoyen participatif 12 septembre :

Dans le cadre de la volonté annoncée de faire participer les usagers aux décisions du conseil, un atelier citoyen va être organisé afin de solliciter l'avis de la population sur deux sujets importants :

le devenir du Relais d'Etape de Dourbies et la gestion des déchets sur la commune.

Ce forum citoyen aura lieu le 12 septembre prochain.

12) Animations été 2020

Compte tenu de l'épidémie due au Coronavirus et des mesures de sécurité sanitaires mises en place, il y aura très peu d'animations cette année, l'association La Fête au Village ayant fait savoir qu'elle n'organiserait rien pour le 15 août ; aussi Mme le Maire propose que la commune participe aux animations afin de soutenir l'activité culturelle et artistique sur le territoire.

Sont proposés les actions suivantes :

- un concert de musique au mois de juillet à l'occasion des Musicales de Dourbies pour un montant estimé à **1200€**.

- une animation « Foot Freestyle » pour le 15 août, ainsi qu'un orchestre déambulatoire dans la journée pour un montant de **1000€ environ**.

L'ensemble de ces actions organisées par la commune représentent un montant estimé à **2200 €**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité ces dispositions.

La séance est close à 20 h